

# Des familles d'accueil pour les personnes âgées

Une entreprise sociale vient de se créer pour développer cette alternative encore peu connue à la maison de retraite.

**AGNÈS LECLAIR**  @AgnesLeclair  
ENVOYÉE SPÉCIALE À LOMBRON (SARTHE)

**FAMILLE** «Place disponible 24/24, 365 jours, pour personne âgée (...) dans maison de plain-pied à la campagne avec soins infirmiers...» Surfer sur le Bon Coin, ce n'est pas le premier réflexe des familles en quête de solution pour un parent dépendant. Et pourtant, entre un vélo d'enfant, un lot de chaises et un appartement à louer, on trouve des places d'accueil pour personnes âgées chez des particuliers sur le site populaire de petites annonces sur Internet. Plus connu dans le domaine de la protection de l'enfance, le système des familles d'accueil existe aussi pour le grand âge ou le handicap.

C'est ainsi qu'une maison blanche nichée au milieu des champs, à Lombron, au cœur des pays de la Loire, est devenue le nouveau foyer d'Yvonne, dite «Vonette». Sourire timide et démarche mal assurée, cette vieille dame de 89 ans ne peut plus faire la cuisine seule et souffre de troubles de la mémoire. Mais elle passe ses vieux jours à mille lieues d'un univers de blouses blanches et de plateaux-repas. Depuis trois ans, c'est Agnès, une accueillante familiale agréée par le conseil départemental, qui prend soin d'elle tous les jours et se relève même la nuit pour l'aider si besoin. Un véritable travail d'accompagnement que cette ancienne aide-soignante quinquagénaire effectue seule dans la maison qu'elle a achetée avec son mari pour se consacrer à cette nouvelle activité, rémunérée 1500 euros par mois par la famille d'Yvonne. Depuis

un mois, la maisonnée compte une nouvelle résidente. Âgée de 82 ans, Janine était devenue trop dépendante pour rester seule chez elle.

Repas en famille, parties de dominos dans un vaste salon-salle à manger aux poutres apparentes, promenades dans le jardin-potager en compagnie du chien berger de la maison... Les deux vieilles dames mènent une vie paisible à la campagne. Et si Janine a encore un peu de mal à s'habituer à ce nouvel environnement, elle se raccroche à ses souvenirs qui meublent sa chambre, où les gravures de son village d'enfance côtoient ses photos de famille. «Je ne suis pas complètement chez moi mais autrement, c'est quoi ? L'hospice

?» lance-t-elle. «On est bien là. Ce n'est pas tout à fait comme ma famille mais j'ai ma chambre, mes affaires», renchérit Yvonne. Notamment sa télévision où elle ne rate pas un épisode des *Feux de l'amour*.

Solution de prise en charge plus chère et moins onéreuse qu'une maison de retraite médicalisée, l'accueil familial de seniors dépendants ou de personnes handicapées peine cependant à se développer. Aujourd'hui, cette alternative représente quelque 15 000 places dans toute la France chez 10 000 familles agréées. C'est pour mieux la faire connaître et la développer que l'entreprise sociale «Cette Famille» s'est lancée en juin

2016. Avec, en tête, le succès des réseaux de garde d'enfants comme Yoopala qui essaient sur la Toile. «Nombre de départements ne communiquent pas ou peu sur cet accueil familial. On recense près de 30 % de places d'accueil libres en accueil familial alors que certaines familles peinent à une solution pour leur parent âgé. Le roulement pourrait être amélioré grâce à une meilleure mise en relation, explique Paul-Alexis Racine Jourdain, cofondateur de l'entreprise. Nous proposons également de soutenir les accueillants qui se sentent souvent complètement isolés, de nous occuper

## « Une belle réponse sociale aux problématiques de l'accompagnement et de l'isolement des personnes âgées »

SERGE GUÉRIN, SOCIOLOGUE

de la gestion administrative ou encore d'organiser des semaines de vacances pour les personnes âgées dans une autre famille. » Aujourd'hui, la structure peut déjà tabler sur un maillage de 800 familles agréées qui proposent des hébergements pour 1 300 à 1 800 euros mensuels.

Pour déployer cette prise en charge qui stagne depuis une quinzaine d'années, Cette Famille veut également s'appuyer sur un nouveau décret, sorti en décembre, qui établit plus précisément les critères pour agréer des accueillants. Une évaluation indispensable pour s'assurer que les seniors seront accueillis en

toute sécurité et éviter des cas de maltraitance.

Agnès, elle, a fait de la bienveillance le premier principe de son métier et s'attache à respecter le rythme de vie et les goûts de ses deux pensionnaires. « Nous nouons une relation de confiance. Ce métier, c'est du partage. Après des années passées à travailler en Ehpad, soupire-t-elle, il y avait des choses que je n'avais plus envie de voir. »

« Il ne s'agit pas de prendre la place de leur famille », avertit cependant l'accueillante qui organise tous les mois une rencontre avec les proches des vieilles dames pour maintenir ces liens familiaux. Une condition sine qua non à la prise en charge pour Agnès, qui a déjà refusé des demandes de familles, rencontrées via le Bon Coin, qui semblaient peu soucieuses du sort de leur aîné.

« Ces familles agréées sont une belle réponse sociale aux problématiques de l'accompagnement et de l'isolement des personnes âgées, notamment dans le monde rural. Mais cet accueil n'a pas encore été suffisamment valorisé et professionnalisé. Quid de la question de la dégradation de la santé de la personne accueillie ? Où mettre les limites à la prise en charge ? », interroge le sociologue Serge Guérin, spécialiste du vieillissement de la population\*. Pour étendre le système, « il faudra inévitablement améliorer le statut des accueillants familiaux d'adultes », estime enfin Étienne Frommelt, secrétaire général de Famidac, association des accueillants familiaux. ■  
\* « La guerre des générations n'aura pas lieu », Pierre-Henri Tavoillot, Serge Guérin, Calmann Levy.



Janine (82 ans) et Yvonne (89 ans) partagent le foyer d'Agnès (à droite), une accueillante familiale agréée par le conseil départemental. SÉBASTIEN SORIANO/LE FIGARO